

Photovoltaïque sur des terres naturelles, agricoles ou forestières : nous ne tomberons pas dans le panneau !

Nous, organisations en lutte contre les centrales photovoltaïques sur les terres agricoles, naturelles, forestières et en milieux aquatiques, refusons les dérives des énergies renouvelables prises dans des logiques de marché.

Nous récusons le terme « agrivoltaïsme », qui relève du marketing et vise à légitimer un opportunisme foncier et financier dans un contexte difficile pour le monde paysan. « L'agrivoltaïsme » éloigne de l'autonomie : il ajoute à la dépendance au complexe agro-industriel (industries de la grande distribution, des engrais, pesticides et semences, machines agricoles, banques, organisations syndicales défendant leurs intérêts...) une autre dépendance plus moderne, car porteuse de l'image de l'énergie renouvelable.

Nous dénonçons la diversion introduite dans la loi d'Accélération des Énergies renouvelables (AER) qui permet de distinguer un « agrivoltaïsme » soi-disant en synergie avec l'agriculture, d'un autre photovoltaïque qui irait sur des terres dites « incultes ». Or d'une part ces deux catégories relèvent de la même pratique marketing permettant aux industriels de s'accaparer du foncier, et d'autre part *« c'est bien sur des terres considérées comme pauvres que s'est en grande partie développé l'élevage »(1)*. Et alors même que les lobbies œuvrent afin que les textes légaux considèrent de moins en moins ce phénomène comme de l'artificialisation : *« on va vous louer le volume d'air au-dessus de votre parcelle pendant trente ans »(2)* déclare ainsi cyniquement un prospecteur, nous affirmons que des tonnes de métal dénaturent les espaces agricoles, naturels et forestiers. Et quand bien même dans leurs discours, la production d'électricité est cyniquement présentée comme étant « secondaire », tandis que le but premier serait d'aider l'agriculture face au changement climatique en créant de l'ombre, nous affirmons que la rente issue de la production d'électricité est bien l'unique raison de ces projets. Surtout, il est passé sous silence qu' *« en terme de résilience, les pratiques agroécologiques de couverture du sol, d'amortissement climatique avec des arbres, de diversification en réduisant la monoculture et la densité de plantation des fruitiers apportent plus de sursis que des panneaux »(3)*.

Alors que la Loi AER permettra de cumuler les coupes-rases de forêts de 25 hectares pour y mettre des panneaux, nous déplorons l'idéologie productiviste de parlementaires qui considèrent que *« certaines terres classées forestières sont d'une telle pauvreté et d'une telle médiocrité qu'un arbitrage pourrait justifier qu'on y installe un parc photovoltaïque »(4)*. Pourtant, de par l'incroyable biodiversité qu'elles recèlent, leurs beautés et leurs rôles essentiels, ces zones sont un patrimoine irremplaçable. Et quand bien même les panneaux seraient un jour retirés et que l'évolution du climat le permette, il faudrait des centaines d'années pour recréer un écosystème aussi riche.

Nous dénonçons également les conflits d'intérêts des chambres d'agriculture.

Ces dernières peuvent demander 20 000 euros par projet pour réaliser l'audit, puis 50 euros par hectare et par an pour suivre le projet, ainsi que 1 500 euros par mégawatt installé en compensation de l'artificialisation des terres agricoles **(5)**. D'ailleurs, pourquoi compenser financièrement, alors même que les thuriféraires de cette pratique marketing n'ont cessé de parler de la « synergie » de leurs tonnes de métal avec l'agriculture ? En réalité il s'agit uniquement d'une synergie financière qui tend à bénéficier principalement à l'agro-industrie et aux grands propriétaires fonciers.

Nous appelons à la sobriété énergétique, et rappelons que les surfaces déjà artificialisées sont suffisantes **(6)**. L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie évalue ainsi les gisements à 123 GW sur grandes toitures, 49 GW sur les friches industrielles et 4 GW pour les parkings **(7)**. Le gisement global sur toitures est de 364,3 GW (dont 241 GW de toitures résidentielles)**(8)**. Ajoutons que la France compte entre 24 000 et 32 000 zones d'activités, soit 450 000 hectares déjà artificialisés **(9)**, ainsi que 90 000 à 170 000 hectares de friches industrielles **(10)**. Si installer des panneaux solaires sur des toitures coûte plus cher que de les poser au sol, l'Agence explique que ce surcoût est faible : il avoisine les 550 millions d'euros, soit 2% du coût des énergies renouvelables **(11)**. Et alors même que les projets peuvent atteindre 800 000 euros par hectare **(12)**, nous affirmons que ces investissements peuvent aller sur ces zones artificialisées.

Lorsque E. Macron et la FNSEA prônent la robotique, la génétique et le numérique pour l'agriculture **(13)**, et que le syndicat agro-industriel co-préside le lobby France Agrivoltaïsme ; le fondateur de ce dernier met en place la gestion des champs via l'intelligence artificielle **(14)**. Ce sont ainsi deux visions de l'agriculture et de la société qui s'affrontent : l'agriculture industrielle, ultra-mécanisée et numérique sur des surfaces toujours plus grandes, face à l'autonomie paysanne ; les serveurs face aux cerveaux ; l'intelligence artificielle face à l'observation, la sensibilité et savoirs-faire des paysan.nes. Nous affirmons qu'il est nécessaire d'amorcer la désescalade de l'emprise technologique afin que les paysan.nes puissent travailler la terre eux-mêmes sans être dépendants de l'agro-industrie.

Nous refusons l'industrialisation des campagnes, car quelle que soit sa surface, ou sa « participation citoyenne », une centrale photovoltaïque sur des terres agricoles, naturelles ou forestières, est une installation de nature industrielle. Les tonnes de métaux (silice, aluminium, zinc, plomb, étain, indium, antimoine) **(15)** recouvrant les terres; les milliers d'ancrages bétons et kilomètres de voies d'accès et de clôtures grillagées, lignes électriques enterrées ou aériennes, les postes de transformations et de livraisons, le bruit engendré par les onduleurs **(16)**, les caméras de surveillance, les divers capteurs connectés, les obligations de déboisement en périphérie, détruisent nos campagnes. Les méga-centrales électrifient nos champs avec des effets documentés sur les animaux d'élevages **(17)**. Nous n'oublions pas la fabrication industrielle de ces panneaux : exploitation d'êtres humains, extractivisme ravageur. Afin de produire 40 000 tonnes de silicium métal, l'une des six unités de production en France brûle 120 000 tonnes de quartz et 80 000 tonnes de bois **(18)**, et engloutit en moyenne 11 mégawattheures par tonne de produit fini **(19)**, soit chaque année l'équivalent de la consommation électrique d'une ville de 150 000 habitants. Il faut aussi 280 kg de produits chimiques par kilo de silicium produit **(20)**. Sans oublier les risques de pollution des eaux **(21)** et que les centrales peuvent entraîner

« l'altération, la dégradation voire la destruction des milieux naturels (défrichements puis gestion de la végétation au plus près du sol ; terrassement et compactage des sols ; instauration de microclimats différenciés au-dessus et en dessous des panneaux ; création d'exclos par les clôtures, etc.). La modification des fonctions hydriques, climatiques ou biologiques qui peut en résulter conduit à l'artificialisation d'une partie parfois importante des sols [ainsi qu'une] modification des cortèges d'espèces végétales et animales » (22).

Nous défendons un rapport sensible au monde qui nous est plus que jamais primordial. Alors même que l'agriculture est l'une des professions qui rémunère le moins, qu'un malaise est reconnu et qu'il faudra recruter massivement pour faire face aux nombreux départs en retraite, une motivation essentielle est la qualité de vie au travail, en plein air, dans un cadre beau ; regarder le ciel et écouter les sons de la vie. Travailler sous des panneaux, c'est dégrader notre qualité de vie au travail, mais aussi l'environnement et les paysages pour le bénéfice de quelques propriétaires et promoteurs. Au contraire, l'agriculture paysanne doit participer avec les citoyen.nes à rendre le milieu rural vivant dans un cadre de vie apprécié par toutes et tous.

Notre autonomie de choix et d'action, n'est pas de devenir des jardiniers sous des panneaux. Notre métier n'est pas de cultiver des kilowatts, mais de produire une alimentation saine et de qualité pour le plus grand nombre, et d'être rémunéré en conséquence. Car si la contrepartie financière de plusieurs milliers d'euros par année et par hectare peut sembler alléchante (23), et générer un véritable dilemme pour des paysan.nes en difficulté ; en mettant notre outil de production à disposition de ces sociétés, nous les enrichissons et détournons la vocation nourricière de la terre agricole.

L'unique raison de la pression industrielle actuelle sur les terres agricoles, naturelles et forestières est financière. Rejetant le mythe d'un capitalisme vert, ainsi que la vision d'une transition écologique allant vers une société de surconsommation ultra-connectée, nous appelons à une opposition massive à tous ces projets photovoltaïques industriels et exigeons leur interdiction sur toutes les terres agricoles, naturelles, forestières et les milieux aquatiques.

La Coordination nationale photorévoltée

Les organisations en lutte contre les mégas-centrales photovoltaïque sur les terres agricoles, naturelles, forestières et en milieux aquatiques.

Le 27 août 2023

Contact :

coordo-luttes-pv@protonmail.com

Site internet

<https://coordo-nationale-photorevoltee.org/>

Si votre organisation souhaite signer cette tribune :

<https://framaforms.org/appel-a-signatures-dorganisations-ou-collectifs-1695058125>

Signataires :

Organisations nationales

1. Confédération Paysanne nationale
2. Terre de Lutte
3. Les Naturalistes des terres
4. SNETAP-FSU- Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public
5. GNSA
6. Canopée-Forêts Vivantes
7. Extinction Rébellion France
8. SNE FSU- Syndicat National de l'Environnement FSU
9. SNUPFEN-Solidaires national. Syndicat National Unifié des Personnels des Forêts et de l'Espace Naturel (SNUPFEN), un syndicat de l'Office National des Forêts (ONF).
10. Sud Recherches
11. Révolution Écologique pour le Vivant - REV
12. NPA l'Anticapitaliste
13. La Gauche Démocratique et Sociale
14. ATTAC France
15. Les Scientifiques en rebellions
16. Fondation Danielle Mitterrand
17. RAF (Réseau pour les Alternatives Forestières)
18. Nature & Progrès Fédération
19. Solidarité Paysans national
20. Protection Arbres & Faune "Réseau des protectrices et protecteurs"
21. Collectif SOS Forêt France
22. ANB - ASSOCIATION NATIONALE pour la BIODIVERSITÉ
23. JAG- Jeunesse Autochtone de Guyane
24. Des Agros qui désertent
25. Mouvement d'Action Paysanne.
26. ASPAS - Association pour la protection des animaux sauvages et du patrimoine naturel
27. Collectif Scientifique National Méthanisation raisonnable (CSNM)
28. CNVMeh collectif national vigilance méthanisation canal historique
29. PRIARTEM
30. Robin des Toits
31. Association Cyberacteurs
32. Réseau des Ecocentres
33. Filière paysanne
34. Association Oïkos Kaï Bios
35. MakiGo

Organisations à l'international

36. Association of Croatian Family Farms (ACFF)
37. Fédération Unie des Groupements d'Éleveurs et Agriculteurs (FUGEA ASBL) - Belgique

Organisations régionales

38. Le SNUPFEN-SOLIDAIRES Midi-Pyrénées -Syndicat National Unifié des Personnels des Forêts et de l'Espace Naturel (SNUPFEN), un syndicat de l'Office National des Forêts (ONF).
39. Bureau d'Union des Sections du SNUPFEN Solidaires Lorraine
40. SNUPFEN Franche-Comté
41. La Confédération paysanne interdépartementale d'Île-de-France
42. Nature en Occitanie-NEO
43. Groupe Chiroptères de Provence PACA 04 05 06 13 83 84
44. LPO Occitanie
45. Ligue de protection des oiseaux Auvergne Rhône-Alpes
46. Les Amis de la Terre Midi-Pyrénées

47. les Amis de la Terre Limousin
48. Les Amis de la Terre NORMANDIE
49. Terre de Liens Limousin
50. France Nature Environnement Occitanie Pyrénées
51. SFO Normandie Société Française d'Orchidophilie Normandie
52. Toutes Nos Energies - Occitanie Environnement réunit une centaine de fédérations départementales, collectifs et associations de la région Occitanie qui agissent pour la qualité de vie des habitants et la protection de l'environnement, pour une transition écologique et énergétique solidaire et respectueuse des territoires ruraux
53. Association Protection Arbres et Faune, antenne Occitanie
54. Association Territoriale PACA Terre de Liens
55. Champagne Ardenne Nature Environnement
56. FARE SUD (Fédération d'Action Régionale pour l'Environnement - Provence Alpes Côte d'Azur) (PACA).
57. GRAPE Normandie -14 50 61 27 76
58. Groupe forêt syndicat de la Montagne Limousine

Organisations départementales et locales

59. Confédération Paysanne de l'Aveyron
60. Collectif de réflexion citoyenne sur le photovoltaïque du Causse Comtal, Aveyron
61. TPNV : Terres et Patrimoine de Nos Villages :
62. TCGR : Marne, Treslon Germigny Courcelles Rosnay :
63. Le collectif Sauvegarde des Aspres, Pyrénées-Orientales
64. Association Quels Paysages Pour La Piège ? Aude
65. Association le Spot (11260)
66. La Confédération paysanne 21 (Côte d'Or)
67. FRENE 66 - Fédération pour les Espaces Naturels et l'Environnement des Pyrénées-Orientales
68. collectif énergie citoyenne 58
69. association Hurlevent
70. SEPANSO Landes
71. SOS Nature Fenouillèdes
72. C.U.R.T.I.L - département 21
73. Protection de l'environnement de Sarrant, Gers
74. Gers Danger Agrivoltisme
75. Attac de Reims (51-Marne)
76. Association Nature et Tempo Drôme
77. le comité local des Soulèvements de la Terre Drôme Sud Provence, Drôme
78. La Fédération Aude Claire, association de protection de la Nature, Aude
79. Association Vent mauvais
80. Attac 58- Nièvre
81. Le Vent Tourne, Pyrénées-Orientales
82. « Le Chêne Blanc ». ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
83. Bien vivre en Pyrénées catalane
84. Association naturaliste Ecodiv, basée près de Castelnaudary dans l'Aude (11400 Fendeille)
85. Nature&Progrès12, association pour la bio associative et solidaire, pour notre santé et celle de la terre.
86. Sites et Monuments Rodez
87. Les amis de la terre 66
88. En commun 66
89. Collectif Agly en transition
90. La coordination Viure des Pyrénées-Orientales
91. Collectif Citoyen Corbières Vivantes -11
92. Sauvegarde de Berrac Gers
93. Collectif pour des Alternatives aux Pesticides (CAP66)
94. Terres du Larzac Terres de Biodiversité Terres de Paysans
95. Attac Alès Cévennes

96. Les Amis de la terre 32
97. L'ACCU (Alerte Citoyenne Communauté Urbaine) 71 (Saône et Loire)
98. Le Collectif Citoyen Occitanie Aude - ccoa11@orange.fr
99. Association de défense du Riou bourdoux, alpes de haute provence
100. Association pour l'autonomie énergétique de Roquecor et ses environs.
environnement@roquecor.info
101. L'association Résistance 5G Nantes,
102. collectif Nantes1 anti-Linky5G,
103. collectif 44 contre Linky
104. Les Prés de la Garde -58
105. Sauvons le bocage nivernais-58
106. La Conf' du Lot
107. L'association "Tronçais Ruralité Environnement" Allier 03350 Cérilly t-r-environnement@hotmail.com
108. le collectif départemental aveyronnais Co-27-XII Environnement
109. l'association Protégeons nos espaces pour l'Avenir
110. Fédération pour la vie et la sauvegarde du pays des Grands Causses- Aveyron
111. le collectif Elzéard Lure en Résistance (Alpes de Haute Provence)
112. Adret Morvan (asso environnementale du Morvan) département de la Nièvre
113. Le collectif Stop Linky et 5G du Pays de Condé
114. Confédération Paysanne de la Nièvre
115. Le comité des Soulèvements de la Terre 11
116. XR Toulouse (xrtoulouse@protonmail.com)
117. Collectif Citoyen du Pays Saint-Affricain (CCPSA)
118. Bien vivre à Nolay en Nivernais- Nièvre
119. le Collectif Nivernais pour une Agriculture Durable (CNAD) situé dans la Nièvre
(les Morins 58320 Germigny sur Loire)
120. Collectif Citoyen pour un Autre Photovoltaïque dans les Alpes du Sud (CCAPAS)
121. Confédération Paysanne de l'Aude
122. Le collectif de riverains SALEN du Finistère (29)
123. Association CERCA NATURE Pyrénées Orientales
124. Collectif Citoyens Résistants - 39 300 -jura
125. Nature et Progrès 31 : j.viana@laposte.net
126. Attac Comminges : comminges@attac.org
127. Collectif les sentinelles 31, contre un projet à Aulon
128. Foyer rural de Larroque, contre un projet sur la commune (31 aussi) : robinp@free.fr
129. Vivre en Comminges, association du 31 : contact@vivreencomminges.org
130. comité local des Soulèvements commingeois.
131. Union Locale SOLIDAIRES Comminges ul.comminges@solidaires31.fr
132. INSOU MIS Comminges Savès - Mél : insoumis.comminges.saves@gmail.com
133. Le Café des Vallées (Blog d'infos, d'opinions et relais des initiatives citoyennes du sud de la Haute-Garonne / Pyrénées centrales) - Mél : contact@lecafedesvallees.fr
134. Trans'Humans (Asso)
135. association Foll'avoine -protection de la biodiversité sans OGM ni pesticides et la protection des terres fertiles- Avignon
136. le réseau Terres Vivantes en Cévennes
137. Jura Nature Environnement (département 39 - Jura)
138. L'association le PoirieR (verger villageois) à Reillanne 04
139. Attac Rhône
140. association JE SUIS SENSIBLE
141. Association Stop linky-5G 88
142. Attac Gard rhodanien
143. Attac Uzège
144. Amilure
145. "Nous Voulons des Paysan-ne-s, Gascogne" Association 32100 Béraut
146. Aude Nature
147. GABNI -Groupement des agriculteurs bio de la Nièvre. 58

148. Le Comité local des Soulèvements de la terre 66
149. Association pour la Défense de l'Agriculture Paysanne, la Protection de l'Environnement et la Prévention des Risques Industriels (AEPI)
150. LFI Groupe d'action de Corbigny (58)
151. Terres libres, centre bretagne
152. Vents à contre-courant (vacc82)
153. « Bien vivre aux Bruyères » Avril sur Loire 58
154. "Collectif Salies sans Linky" (491 chemin de Mailhos - 64270 - Salies de Béarn)
155. Le collectif de la forêt des sources du Touch
156. Les Amis de la Terre Drôme.
157. Association Environnement Juste. Une association pour la protection de notre environnement et la sobriété énergétique.
158. Confédération Paysanne de Gironde
159. Haut Buëch Nature
160. Alpes Provence Côte d'Azur Environnement
161. Soulèvements de la Terre Gers
162. Association Protection Environnement Patrimoine -46
163. Attac Hauts Cantons - Bédarieux
164. Les Gilets Jaunes de Gignac et alentours (34)
165. Comité local des Soulèvements de la Terre - Chalon sur Saône
166. Confédération paysanne de l'Ardèche
167. PasDeVentChezNous-AvenirBoischausud Indre 36
168. NON AU SOLAIRE FLOTTANT LOUPIAC 81 non-solaire-flottant-loupiac81@proton.me
169. Les Soulèvements de la Terre La Rochelle, laterreetleau@proton.me
170. Confédération Paysanne des Pyrénées-Orientales
171. Le comité creusois des soulèvements de la terre
172. Attac Aveyron
173. Les Soulèvements des Volcans 63
174. Association Apifera-81
175. Environnement et Patrimoines en Pays du Serein (EPPS)-Yonne
176. Confédération Paysanne 34
177. Amis de la Terre des Landes
178. Comité Local d'Attac Villeneuve d'Ascq 59650
179. ATTAC marsan département des landes
180. ATTAC 46 LOT.
181. France insoumise groupe d'action de Souillac.
182. France Insoumise Aveyron
183. La Confédération paysanne de Corrèze
184. CALELH, association pour la qualité de vie et de l'environnement en Haut-Languedoc
185. Confédération Paysanne des Landes
186. association Vivre à Noyers - Val du Serein, l'Yonne
187. ABIVIA, Association bien Vivre en Astarac et en Fezensac
188. Confédération paysanne de la Drôme
189. ATTAC Var
190. Les amis de la terre Moselle
191. Le comité local Les Soulèvements du Forez, Loire (42)
192. Le comité Soulèvements de la Terre Royans-Vercors
193. Alternatiba des Pyrénées-Orientales (Alternatiba66)
194. Attac Pays malouin – Jersey
195. Le Comité SDLT du Morvan des Lacs
196. ATTAC Cher-18
197. Villes et villages en campagnes-Yonne
198. COMITE SUD-VENDÉE DES SOULÈVEMENTS DE LA TERRE
199. comité local SDLT Quimperlé-Concarneau
200. association OzACTES - Quimperlé(29)

201. Les Picnors- Somme 80
202. Le Comité 61 des Soulèvements de La Terre
203. Comité Local 83 des Soulèvements de la Terre.
204. Le comité des Soulèvements de la terre du Havre
205. Les Amis de la Terre 13/Provence
206. Les Soulèvements de la Terre - Comité de Metz
207. Comité de soutien aux Soulèvements de la Terre Doué-la-Fontaine/Montreuil-Bellay"
208. La terre se soulève en Corrèze 19
209. Le Comité Sèvre Niortaise des Soulèvements de la Terre
210. Confédération Paysanne du Gers
211. XR Hautes-Alpes (hautes-alpes@extinctionrebellion.fr)
212. Comité Hautes-Alpes des soulèvements de la terre (comite-terre-eau-rabou05@proton.me)
213. BIOCONSOM'ACTEURS MER ESTEREL
214. Association "Les Sérignons Terre Vivante" (05)
215. Comité des Soulèvements de la terre de Touraine
216. Association Châtelleraut L'Insoumise
217. "DesterrésMINEes35"
218. Les Soulèvements de la Terre du Tarn - SDLT Tarn
219. La LFI Creuse - 23
220. Les Soulèvements de l'air- Bretagne
221. association Les Perdigones 06670 Levens
222. Le Comité Causse Comtal, association agréée protection de l'environnement (12)
223. Les grèbes castagneux (37- Chinon et alentours)
224. La Confédération paysanne Saône et Loire-71
225. la Confédération paysanne Yonne-89
226. La confédération paysanne du Vaucluse -84
227. Nous voulons des coquelicots grand Châtelleraut 86
228. les Soulèvements de la Terre de Châtelleraut -86
229. Comité Haut-Jura des Soulèvements de la Terre
230. La Confédération paysanne de l'Allier (03)
231. LPO Loire-Atlantique
232. La Confédération Paysanne du Gard 30
233. Association Mont de Transet Vent Debout 23250 Thauron -Creuse
234. Association Hêtre vit vent -Lorraine
235. Conf' Ardennes-08
236. Conf' du Cher
237. Le comité local des Soulèvements de Loire -49
238. Présidente association Les Lacs du Lauragais- projet de centrale photovoltaïque flottante sur le lac de Bourg Saint Bernard (31) par EDF-RE
239. Confédération paysanne Meuse
240. Confédération paysanne Moselle
241. le comité local des soulèvements de la terre de l'Allier (03) - l'Allier se soulève
242. association Bee Friendly
243. Collectif Transitions du Périgord Noir
244. La Confédération paysanne d'Ille-et-Vilaine
245. La Conf' Alsace
246. Collectif eau Quimper QBO
247. Association Animalure (protection faune sauvage et domestique du territoire de Lure)
248. SAUVEGARDE DE LA HAUTE VALLEE DU SEREIN
249. Collectif "Sauvons la Forêt de Mercy" -57
250. Site et Monuments délégation du Var
251. Collectif Citoyens Lotois
252. association paysages et forêts de l'Armançon
253. Cercle des Citoyens 32

254. Vous N'êtes Pas Seuls
255. Le collectif ACCAD (59-62)
256. Confédération Paysanne Lot et Garonne (47)
257. la Confédération Paysanne de l'Aube (10)
258. le Comité des Soulèvements de la Terre du Pays de
Vannes (Morbihan)
259. Association Environnementale Lot Cele AELC
260. Attac bassin de Vichy
261. Comité local Paris centre Soulèvements de la terre.
262. Association Architecte 58
263. halte au contrôle numérique
264. Stop Linky 5G Loire
265. Réseau OSTIA - comités des SdT du Pays basque Nord
266. mairie de Frechendets-65
267. Confédération Paysanne de Charente
268. Confédération Paysanne du Jura
269. Buziet vivant et authentique
270. TOUCHE PAS A MON LAC -64
271. Confédération Paysanne Charentes-Maritimes
272. Bien vivre dans le Gers
273. Cure Yonne Protection-89
274. SOS Pays de Langres -haute marne
275. Vie Pays Environnement -Aisne
276. Confédération paysanne du Var
277. Saint sulpice active et citoyenne -81
278. Fédération Environnement Durable
279. VIVRE A PUISIEULX -Marne
280. Confédération Paysanne du Calvados
281. Cami Pau-Est – Pyrénées Atlantiques
282. Sauvegarde Côtes d'Opale Picarde et d'Albâtre (*SCOPA*)
283. Association pour le développement durable du Causse de l'isle -Dordogne
284. Du Frémur à l'Arguenon -Côtes d'Armor
285. Collectif Citoyens Communicants 66
286. La Souris Verte -66
287. confédération paysanne Marne
288. Confédération paysanne de Touraine
289. Confédération paysanne d'Ariège
290. SUD éducation 12
291. Association Ma Terre, Gratentour -Haute garonne
292. NPA 81 -Tarn
293. Collectif pour le Triangle de Gonesse Val d'Oise
294. GNSA pays toulousain -Haute garonne
295. Confédération paysanne tarn et garonne
296. Association APROMI-CO -11
297. Les Prés Survoltés association de Mouterre sur Blourde 86430 et communes voisines
-Sud Vienne
298. SAPE-Marne
299. COLLECTIF PRESNOYENS -45
300. SOS SEGALA NATURE -81
301. APENC51 Association de Protection de l'Environnement de Neuvy et Courgivaux –
Marne
302. Attac tarn
303. Verts2Terres
304. Attac 31
305. Les Hérissons masqués de Nécy
306. LE BETEY PLAGE BOISEE A SAUVEGARDER
307. attac-Agen
308. Collectif "Sauvons la Forêt de Mercy, collectif de 43 assos, 4 syndicats et 6 partis

309. Comité local des soulèvements de la terre Haut Jura
310. ASSOCIATION VIGILANCE PAYSAGES ET QUALITÉ DE VIE SAINT PIERRE
DE VARENNES Saône et loire
311. Alterre Circuit -52
312. Confédération Paysanne Lozère
313. Debout les terres vertes, comité locale Vierzon Soulèvements de la terre -18
314. association pour la sauvegarde et l'animation du poumon vert de saint mitre
-Bouches du Rhône
315. ASSOCIATION DE PROTECTION DES COLLINES PEYPINOISES -13
316. APPREME association pour la promotion de politiques responsables en matière
d'énergie
317. SOS Durance Vivante
318. Société Alpine de Protection de la Nature - France Nature Environnement Hautes-
Alpes (SAPN-FNE 05)
319. Lecture pour tous -gers
320. Les Betteraves se Rebiffent -Oise
321. Nous voulons des coquelicots - Mouans-Sartoux -Alpes Maritimes
322. Collectif eau secours de PACA (Var, Bouches du Rhône, Alpes maritimes, Hautes
Alpes, Alpes de Haute Provence, Vaucluse)
323. Association de défense de l'environnement du plateau de Sainte Maure de Touraine
indre et Loire 37
324. Vigilance OGM 21
325. TERRA VIVA VERDON -Var
326. Les Pireutchs en colère (Pylône à Pey) -Landes
327. ProBugey (protection de l'environnement sur les plateaux Retord - Hautevilles -
Valromeys) -Ain
328. Un avenir pour Saint Jouvent -Haute Vienne
329. ADENY -asso de défense de l'environnement et de la nature de l'Yonne
330. Provence Verticale
331. Association Senneçoise de Défense de l'Environnement (ASDE) Cher (18340)
332. Terre de Liens Centre-Val de Loire
333. DIFENN BRO PENN TREV Asso pour la préservation du patrimoine et du vivant du
territoire des sources du TRIEUX et du BLAVET
334. Ferme de Riglanne 44
335. Confédération Paysanne de la Vienne
336. Attac Paris centre
337. Hêtre vivant -57
338. Terre & Humanisme.
339. Vosges Nature Environnement
340. Tremons défend son vallon- Lot et Garonne
341. CAPA Lot et Garonne
342. Fédération Européenne Environnement Ecologie / Garder le Vivant
343. Confédération Paysanne de l'Indre (36)
344. Comité local Soulèvements de la terre Loiret (45)
345. GNSA Sainte Baume / Montagne de Lure
346. APPREME association pour des politiques responsables en matière d'énergie – Hautes-Alpes
347. Association L'Ascalaphe 04
348. association Les Lacs du Lauragais
349. COMITE ECOLOGIQUE ARIEGEOIS
350. Collectif citoyen Lurs- Alpes de Haute Provence
351. CDAFAL 70
352. AEPOH - 70 association pour un espace protégé des ondes hertziennes
353. Comité local des Soulèvements de la Terre Lyon
354. collectif Cistude -13
355. ATTAC Villeneuve d'Ascq -Nord
356. Bien Vivre à Lévigacq -40
357. ATTAC Dordogne
358. ATTAC Rennes

359. Canopée12 -Aveyron
360. Confédération paysanne de la Haute-Vienne (87)
361. ATTAC Marseille -13
362. ATTAC Pays Basque -64
363. Ventdebout'Chage . 16350
364. LA PASTURE – Aude
365. Confédération Paysanne du Maine-et-Loire -49
366. Comité des Soulèvements du Royans-Vercors -Drôme
367. Comité local Sud-Grésivaudan -38
368. Confédération Paysanne des Alpes-Maritimes -06
369. Association Sauvegarde des Terres Commingeoises -31
370. Collectif citoyens camps la source -83
371. Association Païolive- Ardèche et nord du Gard
372. Extinction rébellion Landes côte sud
373. SOS ESTUAIRE- Seine Maritime
374. Les Beaux Coteaux de Grayssas- Lot et garonne
375. ARGELES NATURE ENVIRONNEMENT – PO
376. Comité Local ATTAC 21 - Côte d'Or
377. GNSA Lavaur et territoire du Vaurais (81)
378. Collectif « un avenir pour Saint-Jouvent 87510 »
379. PICAMA Saône et Loire – 71
380. La Confédération Paysanne des Alpes de Haute-Provence (04)
381. Soulèvements de la terre Nevers
382. association VAL D'ISOLE ENVIRONNEMENT
383. SER. Sauvegarde de l'Environnement Rocatin -Pyrénées-Orientales
384. Association APSLK -Finistère
385. Association "Les Amis du lac de Vouglans" -39
386. COLLECTIF CONTRE LE PROJET AGRIVOLTAÏQUE DE LA MARGASSE – 82
387. Council for the protection of Bertric Buree -Dordogne
388. Collectif Verneuges, Haute-loire
389. Collectif Garrigues vivantes - Stop à l'artificialisation des sols, Ardèche
390. Collectif Lavaultaique-89
391. les Amis du PATrimoine de CHassiecq et de ses Environs -Charente
392. Le Collectif UniVers -Drôme
393. Les Amis de la Conf'16 -Charentes
394. APNE-ALLEYRAT 19-Corrèze
395. Loubens Air Pur -09
396. Collectif Volvestre survolté -haute garonne
397. vivre a louverne - mayenne
398. Stop mines 23 – Creuse
399. France Nature Environnement Puy-de Dôme
400. Panneaux hors champs -23 Creuse
401. Janaillat Saint Dizier Masbaraud Vent de Business JDM VDN -23 creuse
402. Collectif Festival ça Marche 79200
403. Association ACC (Astaffort Commune Citoyenne) – Lot et Garonne
404. Collectif JÉCi - aggro d'alès
405. Collectif "Les champs survoltés" – Charentes
406. Association "Sauvegarde de la Sausière"
407. Collectif OSNA -Lot et garonne
408. AVEC – Cher
409. Association Vie Environnement Nature MELGVEN (AVEN MELGVEN) -Finistère
410. FRAPNA Ardèche -07
411. CLPEPA Collectif Limousin de protection d'environnement, les paysages et l'agriculture. - 87
412. Sauvegarde ma Suisse Normande
413. Plateau Survolté -Aveyron
414. Creuse ENVIE – 23

415. les Sérignons Terre Vivante – 05
416. Bien-vivre-a-asnières 72 Sarthe
417. COLLECTIF CITOYEN CAMPSOIS – 83
418. Collectif Clairac nature – 47
419. Association Puisaye Forterre Preservée -Yonne 89
420. CSVA 24 -périgord Aquitaine
421. Les Amis de la Conf 21
422. Association Les forêts alternatives du Jura
423. Sauvegarde Nature et Patrimoine du Mont Dardon SNPMD -71
424. CEPDV Citoyens Engagés dans la Défense du Valois -60
425. Pionnat vents libres -23
426. AD des Collines du Nivernais -58
427. APCV Agir pour le Patrimoine et la Conservation du Vivant 04-06-83
428. Association des Amis de St Raphaël (Dordogne)
429. Vigilance OGM 46 / Lot
430. Les Survoltés de Mézerville -haute garonne
431. Protection des sols et coteaux de Saint caprais -Gers
432. CNL40 -Landes -fédération du logement des landes
433. Attac 74 Chablais -Haute savoie
434. Sauvons les lesines -Yonne
435. association robin des toits pour le Poitou
436. Association citoyenne des riverains de Romme -Ardèche
437. UPPCOA -Aveyron
438. saulnières Belle Vallée 28
439. Saint Merd Nature (19)
440. Saint-Hilaire-Foissac Nature 19550
441. Association RACINE (16)
442. DEFENSE NATURE TAVEL / SENTINELLES DES GARRIGUES GARD
443. Collectif Pas de centrale dans le bocage dans la Sarthe
444. Collectif de servanac
445. association Val d'Issole Environnement
446. Association "préservation de l'environnement naturel du hameau de Ste Foy des Vignes: NON au photovoltaïque"
447. Collectif MMBP - 87
448. Douar Pourleth -56
449. Développement Durable en Corbières et Minervois (DDCM)
450. Tolorme Nature 46-Lot
451. Agroécologie et pâturage -Corrèze
452. APEBA -65
453. Le collectif "contre le projet agrivoltaïque sur RD 61 Baugé en Anjou"
454. ABDC Association Brannaysienne de Défense de nos Campagnes -89
455. STAJA - Sauvegarde des Terres d'Albion et du Jabron - Les Omergues 04
456. Environnement & Nature Burdigues. Loire (42)
457. Association Uzège - Pont du Gard Durable Département du Gard
458. AVENIR SEREIN 89 -Yonne
459. CGT FINANCES PUBLIQUES 33
460. Association Su aski 64 (Pays basque)
461. A.V.A.L Association de Vigilance pour l'Avenir local -Aude
462. ARGELÈS NATURE ENVIRONNEMENT 66
463. CAPA ST COLOMB DE LAUZUN 47
464. association AIRE (Aide à l'Initiative dans le Respect de l'Environnement) -Aude
465. Collectif Wat Rostrenen, 22
466. Groupement Forestier du Chat Sauvage -Morvan 58
467. "Fougères Soulève Toi" comité local des soulèvements de la terre -Ille et Vilaine
468. Le collectif des habitants de Fontalès -Aude
469. Vent de bon sens (71)
470. Haut Buech Nature – Hautes-Alpes

- 471. Forêts-Agir-48 Lozère
- 472. infovolt87 Haute-vienne
- 473. l'eau vive en montagne noire -Aude
- 474. école de Saissac, labellisée "éducation au développement durable" et "aire éducative terrestre" de l'OFB, académie de Montpellier
- 475. Confédération paysanne de la Dordogne
- 476. Bien vivre à Caumont 33 Gironde
- 477. Les Amis de la Terre en Savoie
- 478. Bien vivre à Asnieres sur Vegre (72)
- 479. Comité soulèvements de la terre 36
- 480. Confédération paysanne de l'Ain
- 481. Les éco-jardiniers du 04 Alpes de haute Provence
- 482. Collectif Charente Limousine en transition
- 483. Collectif de La Goutte (03)
- 484. Association Sainte-Marie SurVolté Gers 32200
- 485. Sortir du Nucléaire Haut Bugey
- 486. Non à la photofolie, Nevers, Nièvre.
- 487. Festival ça Marche 79
- 488. Collectif de Défense des Collines
- 489. Vie terre matière heureuse

Avec le soutien de :

Lisa BELLUCO, députée Ecologiste-NUPES de la 1ère circonscription de la Vienne (86)
 Marie POCHON, députée Ecologiste-NUPES de la 3e circonscription de la Drôme (26).
 Léo Walter, député LFI, Alpes de Hautes-Provence
 Loïc Prudhomme, député LFI-NUPES de Gironde
 Marie José Vergon Trivaudey, chargée de mission Flore-Végétation DREAL BFC
 Hadrien Clouet Député LFI-NUPES de la Haute-Garonne

Notes :

- 1 : Confédération Paysanne Centre Val de loire <https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/Centre-Val-de-Loire-2022-Contribution-SDRADDET.pdf>
- 2 : « Dans la gadoue agrivoltée : plongée dans la rhétorique des industriels du photovoltaïque <https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/dans-lagadoue-agrivoltee-2.pdf>
- 3 : Fabien Balaguer directeur de l'Association française d'agroforesterie. « Contre l'agrivoltaïsme, l'autonomie paysanne », journal L'Empaillé automne 2022 <https://lempaillé.fr/contre-lagrivoltaïsme-lautonomie-paysanne>; entretien à lire en entier ici <https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/agroforesterie-balaguer-entretien-1.pdf>
- 4 : Le député socialiste de Meurthe et Moselle Dominique Potier lors du vote la loi AER en décembre 2022 <https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/dans-lagadoue-agrivoltee-2.pdf>
- 5 : « Faire vivre le débat public et renverser le rapport de force » Campagnes solidaires, n°384, juin 2022 Cité dans « « l'agrivoltaïsme, entre pression financière et conflits d'intérêts », revue Silence, septembre 2023
- 6 : <https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/choix-politique-de-ne-pas-financer-le-pv-sur-toiture-1.pdf>
- 7 : Trajectoire du mix électrique 2020-2060,2018, https://presse.ademe.fr/wp-content/uploads/2018/12/ADEME_%C3%A9tude_mix-electrique.pdf, et Évaluation du gisement relatif aux zones délaissées et artificialisées propices à l'implantation de centrales photovoltaïques – Ademe Transénergie, avril 2019, rapport et synthèse, disponibles sur : <https://www.ademe.fr/evaluation-gisement-relatif-zones-delaisses-artificialisees-propices-a-limplantation-centrales-photovoltaïques>
- 8 : Selon le rapport de l'ADEME « Coûts énergies renouvelables et de récupération des données 2019 » <https://bibliothèque.ademe.fr/cadic/767/couts-energies-renouvelables-et-recuperation-donnees-2019-010895.pdf>
- 9 : CEREMA, <https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/zones-activite-economique-peripherie-leviers-requalification>
- 10 : Selon Rollon Mouchel-Blaisot, préfet chargé depuis février dernier d'une mission interministérielle de mobilisation pour le foncier industriel. <https://www.lesechos.fr/pme-regions/pays-de-la-loire/les-friches-industrielles-eldorado-foncier-des-collectivites-1947507>
- 11 : « L'analyse qui suit démontre que si l'on déplace le curseur de répartition PV sol / PV toitures, les surcoûts pour le système sont faibles (...) On

observe ainsi un surcoût capacitaire annuel allant jusqu'à 550 M€ (pour 100% de PV sur toitures), soit 2% du coût capacitaire total des EnR (32.3 Mds € annuel) et 10% du coût capacitaire du PV (5.6 Mds €) ». <https://librairie.ademe.fr/cadic/2889/mix-electrique-rapport-2015.pdf>

12 : « Tout le monde déteste sun'agri » L'Empaillé hiver 2022-2023 <https://lempaille.fr/tout-le-monde-deteste-sun-agri>

13 : https://www.bfmtv.com/economie/consommation/c-lambert-le-numerique-la-robotique-et-la-genetique-sont-la-troisieme-revolution-agricole_VN-202110120459.html

14 : Voir « Sun'Agri, quand l'agrivoltaïsme rencontre le numérique » revue Silence septembre 2023 : « *Ainsi des capteurs installés sur le terrain mesurent de nombreux paramètres tels que l'humidité de l'air et du sol, la température, la lumière, la croissance des feuilles, etc. Puis dans un centre de supervision à Lyon, les données sont couplées à des modèles algorithmiques de la croissance des plantes et Sun' Agri rétro-agit ainsi vers toutes ses parcelles. Cette boîte, rachetée par Eiffage, teste actuellement des caméras infrarouges pour détecter le début de la floraison. « C'est quoi le mieux entre les yeux de l'agriculteur et ceux de la caméra ? », soulève Cécile Magherini, déléguée générale. La vision du futur de la directrice générale est assez explicite : « Dans notre système, à l'avenir on peut imaginer des robots, qui vont se brancher et travailler sous la structure. » Mettre des panneaux solaires dans les champs pour produire de "l'énergie décarbonée", puis mettre des robots pour consommer cette électricité. Le tout, contrôlé à distance depuis des bureaux grâce à une série de capteurs et à l'intelligence artificielle ». Voir aussi « Sun'agri et ses cultivateurs de kilowatts font main basse sur les Pyrénées-Orientales », février 2023 <https://ccaves.org/blog/les-cultivateurs-de-kilowatts-font-main-basse-sur-les-pyrenees-orientales/> ainsi que « Tout le monde déteste Sun'agri » L'Empaillé hiver 2022*

15 : Silice, aluminium, zinc, plomb, étain, indium, antimoine présent dans les panneaux : voir « Composition des panneaux photovoltaïques mono et polycristallins » (Special Report on Solar PV Global Supply Chain, AIE, 2022, p. 21). Voir aussi Mineralinfo, 2020 (Antoine Boubault, BRGM)

16 : MRAE de Bretagne https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/10116_centralephotovoltaïque_folgoet_29_2022.pdf

17 : Christian Dupraz, l'un des principaux propagandistes et inventeur du terme, met en garde quant aux « impacts agronomiques originaux à évaluer » tels les « risques électriques en présence d'animaux (électro-sensibilité, électrocution) » <https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/dans-lagadoue-agrivoltée-2.pdf> Voir aussi la MRAE de Bretagne qui préconise quant à une centrale PV « une simulation du champ électromagnétique au niveau des habitations les plus proches (...) en particulier pour des personnes électrosensibles » https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/10116_centralephotovoltaïque_folgoet_29_2022.pdf

Le 7 novembre 2022 le tribunal administratif d'Alençon reconnaît que la dégradation du troupeau laitier d'Alain Crouillebois (éleveur dans l'Orne) est « la conséquence directe et certaine » de l'installation d'une ligne souterraine de 20 000 volts et de son transformateur Enedis. Le tribunal condamne Enedis à verser 140 000€ à l'éleveur. Le 29 avril 2022 le tribunal de Coutances dans la Manche condamne RTE (réseau transport électricité) à verser 460 000€ à l'éleveur laitier D.Vauprès suite au passage d'une ligne très haute tension sur sa ferme. En 2015, l'éleveur laitier T. Charuel a gagné son procès face à RTE suite aux pollutions engendrées par une ligne très haute tension. Voir aussi l'enquête de France 3 « Agriculteurs sous tensions, l'omerta française » <https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/Agriculteurs-sous-tension-FR3-2020.mp4>. Voir aussi le rapport du Député Philippe Bolo <https://www.senat.fr/rap/r20-487/r20-487.html>

18 : Chiffres de 2017, Courrier de l'Oisans, n°15, hiver 2018 Cité dans Le cycle du silicium, PMO : https://www.piecesetmaindoeuvre.com/spip.php?page=resume&id_article=1589

19 : « Le silicium : un élément chimique très abondant, un affinage stratégique », 2020, sur mineral.info Cité dans Le cycle du silicium, PMO : https://www.piecesetmaindoeuvre.com/spip.php?page=resume&id_article=1589

20 : « Le silicium : les impacts environnementaux liés à la production », <https://ecoinfo.cnrs.fr/2010/10/20/le-silicium-les-impacts-environnementaux> Cité dans Le cycle du silicium PMO : https://www.piecesetmaindoeuvre.com/spip.php?page=resume&id_article=1589 ; Voir aussi Commissariat général au développement durable 2020 cité dans <https://www.jne.asso.fr/wp-content/medias/2023/06/Photovoltaïque-10-idees-recues-contre-argumentees.pdf> et Chowdhury et al. 2020, ibidem et « Le silicium : les impacts environnementaux liés à la production », <https://ecoinfo.cnrs.fr/2010/10/20/le-silicium-les-impacts-environnementaux> / Voir Composition des panneaux photovoltaïques mono et polycristallins, (Special Report on Solar PV Global Supply Chain, AIE, 2022, p. 21). Voir aussi Mineralinfo, 2020 (Antoine Boubault, BRGM)

21 : Rapport de la LPO https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/2022_pv_synthese_lpo.pdf. Voir aussi la MRAE Bretagne. Avis délibéré de la mission régionale d'autorité environnementale de Bretagne sur le projet de centrale photovoltaïque au sol sur la commune du Folgoët (29) https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/10116_centralephotovoltaïque_folgoet_29_2022.pdf et aussi FRB : (Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité) 27/10/2017, la synthèse de l'étude « Énergie renouvelable et biodiversité : les implications pour parvenir à une économie verte » Référence Alexandros Gasparatos, Christopher N.H. Doll, Miguel Esteban, Abubakari Ahmed, Tabitha A. Olang. 2017. Renewable and Sustainable Energy Reviews 70, p161–184

22 : Rapport de la LPO d'octobre 2022 https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/2022_pv_synthese_lpo.pdf. « Centrales photovoltaïques et biodiversité LPO oct. 2022 » qui compile 151 études scientifiques dans le monde et seule synthèse publiée en français à fin 2022. Voir Aussi la synthèse de Jura Nature Environnement <https://www.jne.asso.fr/wp-content/medias/2023/06/Photovoltaïque-10-idees-recues-contre-argumentees.pdf>, ainsi que l'étude de la Fondation pour la Recherche et la Biodiversité : FRB : (Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité) 27/10/2017 « Énergie renouvelable et biodiversité : les implications pour parvenir à une économie verte » Référence Alexandros Gasparatos, Christopher N.H. Doll, Miguel Esteban, Abubakari Ahmed, Tabitha A. Olang. 2017. Renewable and Sustainable Energy Reviews 70, p161–184

23 : Louer ses terres peut rapporter de 2500€ par année et par hectare à 10 000€ par année et par hectare. Faire pâturer ses brebis sous 90 hectares peut aussi rapporter 30 000€ annuellement. Voir la Note de positionnement de la Confédération Paysanne https://www.confederationpaysanne.fr/sites/1/mots_cles/documents/Positionnement_agriphotovolta%C3%AFsme.pdf